

**Cérémonie de lancement des activités
de la Représentation du Crédit Foncier
du Cameroun au CANADA**

Allocution du Directeur Général du Crédit Foncier

Montréal, le 24 octobre 2015

Crédit Foncier du Cameroun

Monsieur le Représentant du CFC au Canada,

Mesdames et Messieurs,

Chers Invités,

Je vous souhaite à tous la bienvenue dans cette magnifique salle de réunion. Je vous sais gré d'avoir bien pris de votre temps pour répondre à notre invitation. Je sais ce que cela vous coûte, sous ces latitudes où le rythme de vie trépidant ne vous laisse pas beaucoup de répit. Nous espérons combler vos attentes à la mesure du temps ainsi sacrifié.

Comme cela vous a été indiqué à l'entame de cette rencontre, nous sommes là à l'occasion du lancement des activités de représentation du CFC en Amérique du Nord à travers Monsieur Ludovic Martial FOYO. Cette rencontre est également, dans sa conception, le prétexte tout trouvé pour vous présenter le dispositif mis en place pour répondre aux préoccupations de la diaspora camerounaise nord américaine liées à leurs projets immobiliers; mais également, comme cela a été fait, des produits du CFC ainsi que les principales considérations liées à l'offre immobilière au Cameroun.

Ainsi balisés, nos échanges nous permettront d'aborder toutes les questions et les contraintes liées à l'accès au logement, qui implique plusieurs intervenants, et de ce fait, n'en est que plus complexe. C'est d'ailleurs la principale raison qui justifie notre option stratégique de privilégier les plateformes de collaboration qui intègrent tous les acteurs impliqués; ceci de la phase de constitution du dossier à celle de la réalisation du projet proprement dit. Nous y attelons pour faciliter les procédures y relatives.

Mais, ayant dit cela, je me dois d'ajouter en précisant que l'accès au logement individuel, si l'on peut dire, n'est pas notre seule préoccupation vis à vis de la diaspora camerounaise. En tant qu'institution publique fortement impliquée dans la mise en œuvre de la politique de promotion immobilière conduite par le Gouvernement, sous la Très Haute impulsion du Chef de l'Etat, Son Excellence **Monsieur Paul BIYA**, nous sommes disposés et ouverts à toute collaboration susceptible de contribuer au développement de l'immobilier de manière générale, à travers le réseau de partenaires divers que pourrait mobiliser la

diaspora. La diaspora camerounaise du Canada dont on connaît le dynamisme, est donc invitée, comme client du CFC, promoteur ou investisseur partenaire, à s'impliquer dans cette démarche de résolution du problème de l'accès au logement. Nous sommes ouverts à toute suggestion allant dans ce sens.

A cet égard, je voudrais reconnaître que le choix de nous déployer dans le continent nord américain n'est pas du tout fortuit. Il est de notoriété en effet que la communauté camerounaise, la diaspora camerounaise au Canada, est représentative tant du point quantitatif que qualitatif. Notre choix a donc été motivé par la présence d'une forte communauté camerounaise réputée dynamique, entreprenante et ambitieuse, désireuse de contribuer au développement de leur pays. Le dictionnaire biographique de quelques canadiens d'origine camerounaise, édité à l'occasion du cinquantenaire de la coopération entre nos deux pays, que j'ai pu feuilleter en dit long sur cette diaspora...

Par ce choix, le CFC lance et établit un pont entre deux pays auxquels vous appartenez et auxquels vous êtes attachés, pour vous permettre, par cet effet de levier, de réaliser vos projets immobiliers, et par ricochet de contribuer à la construction de notre pays.

Dans ce dispositif, Monsieur Ludovic Martial FOYO, notre représentant en Amérique du Nord, est un maillon essentiel! La mission qui lui est assignée est, principalement, de faciliter l'accès de la diaspora camerounaise du Canada aux produits du CFC. Je voudrais clairement indiquer à ce sujet, que son intervention se situe dans le prolongement d'une initiative publique, et donc répondant au principe d'égalité d'accès au service public; autrement dit ouverte à tous les camerounais, sans distinction ni discrimination, pour autant que les conditions réglementaires requises soient satisfaites. C'est un professionnel qui jusque-là a donné la pleine mesure de son expertise. Je souhaite donc à sa mission ainsi lancée plein succès, avec naturellement votre collaboration.

Je vous remercie pour votre aimable attention.